

Image not found or type unknown



Sous réserve de vices cachés !

Par **sethie**, le **30/01/2008** à **20:23**

Bonjour , j'ai acheté une voiture il y a de cela 2 semaines et j'ai l'embrayage qui vient de lacher

En l'achetant j'ai marqué sur le papier sous réserve de vices cachés comment cela se passe pour le mettre en route car un embrayage coûte cher et le vendeur se devait de me le dire Dites moi quoi s'il vous plait car la elle est en réparation et j'en ai pour 700 euros !

Merci